

Cracovie s'oppose à la discrimination des personnes LGBT+

2021-12-07

- À mon avis, les habitants de Cracovie ne devraient pas subir les conséquences au titre des décisions, particulièrement du caractère politique, prises par les autorités régionales, qui discriminent la société LGBT+ - Jacek Majchrowski a-t-il écrit à la Commission européenne. Le Maire de Cracovie demande l'évaluation individuelle des actions de la ville en faveur des personnes LGBT+, indépendante des décisions prises par les autorités de la Voïvodie de Petite-Pologne.

«Si la possibilité de profiter des moyens et d'autres instruments communautaires était bloqué à notre ville, cela serait très injuste pour nous et pourrait ébranler notre conviction sur l'appui de la Commission européenne dans le cadre des actions entreprises par notre ville afin de promouvoir l'idée de flexibilité et respect réciproque» - peut-on lire dans la lettre du Maire Jacek Majchrowski, adressée la Commission européenne.

Le Maire a rappelé qu' «on a pas créé et on ne créera à Cracovie aucune zone, qui devrait exclure une personne quelconque», et aussi, que le gouvernement local de Cracovie est l'organe qui «décide autonomiquement sur ses droits, entreprend des actions spécifiques et résout des problèmes concrets ayant pour but de satisfaire les besoins des habitants». «Cette autonomie permet aux autorités de la ville de prendre des décisions indépendantes, sans les soumettre aux autorités de la voïvodie» - nous lisons. Jacek Majchrowski rappelle aussi sur les actions de Cracovie, réalisées jusqu'à maintenant, en faveur de la tolérance et de l'acceptation. En 2019 on a convoqué le Conseil pour l'égalité, composé des représentants d'universités, d'associations et de milieux agissant en faveur de l'égalité, ainsi que les représentants de la Mairie. De plus, en octobre 2020 le Maire a nommé la Déléguée pour la politique égalitaire. En juillet 2020 r. le Maire a lancé un appel aux habitants de Cracovie, dans lequel il a souligné qu'il s'opposait au discours de haine et à la discrimination des personnes LGBT+, et qu'il allait défendre l'égalité des droits, garantie par la Constitution de la République de Pologne. Nous rappelons : la Mairie, comme d'autres institutions municipales, s'engage activement à l'organisation de nombreux événements et projets qui abordent la thématique d'égalité, soit le festival «Mai de l'égalité», le programme «Cracovie ouverte», ainsi que le programme ICORN qui garantit le refuge aux créateurs persécutés. L'année dernière la ville a examiné la situation des personnes LGBT+ dans les écoles secondaires de Cracovie. On a aussi analysé la politique anti-discrimination dans les établissements éducatifs. Cette année, le Maire a parrainé (patronage d'honneur) la Marche pour l'égalité qui a parcouru les rues de la ville en août.

[Lettre du Maire de Cracovie à la Commission européenne, concernant l'égalité et les fonds régionaux](#) (EN)

[Appel du Maire de Cracovie aux Cracoviens - la politique d'égalité](#) (EN)